Bulletin d'adhésion

Société Française d'Angiogenèse

La Société Française d'Angiogenèse est une association 'loi 1901' créée le 06 Juin 2007 sur les bases du Réseau Français d'Angiogenèse. C'est une société savante dont le but est de favoriser les échanges entre les laboratoires de recherche fondamentale, les cliniciens et tous les acteurs dans ce domaine. La Société forme, à travers ses adhérents et leurs activités, un réseau d'experts sur l'angiogenèse en France et établit un annuaire des acteurs du domaine. La Société organise annuellement un congrès scientifique international qui constitue la vitrine de la recherche fondamentale et clinique dans ce domaine en France.

L'adhésion à la Société Française d'Angiogenèse est valable pour l'année civile. Le statut de 'Membre Adhérent' de la Société se traduit par l'inscription sur la liste email des adhérents, le droit d'éligibilité et de vote aux assemblées générales et permet de bénéficier des informations sur les activités de la Société.

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Tél. portable :		Email :	
Nom du laboratoire :		Site web laboratoire :	

Choisissez votre catégorie pour devenir Membre Adhérent de la Société Française d'Angiogenèse

	Année civile en cours		Année civile en cours + les 2 années suivantes	
Chercheur	30€		80€	
Enseignant-Chercheur	30€		80€	
Clinicien	30€		80€	
Etudiant ou Post-Doctorant	15€		40€	
Ingénieur-Technicien	15€		40€	
Autre (Préciser)	15€		40€	
Membre bienfaiteur	> 30€		> 80€	

Souhaitez-vous recevoir une attestation de don à l'association ? Oui : ☐ Non : ☐

La cotisation ouvre droit à une réduction d'impôt. Nous vous rappelons que les membres à jour de leur cotisation bénéficient d'une réduction des frais d'inscription au congrès de la SFA. Les informations sont sur le site www.angiogenese.fr.

Acceptez-vous la publication de vos coordonnées *(nom, prénom, adresse email, nom et adresse Web de mon laboratoire)* sur l'annuaire du site de la Société www.angiogenese.fr. Oui : ☐ Non : ☐

Date :

Signature

Règlement

- **Le paiement par bon de commande n'est plus pris en charge.**
- Si paiement par carte bancaire, ce bulletin est à adresser à nicolas.ricard@inserm.fr en mentionnant votre nom, prénom et numéro de laboratoire. Paiement sur : https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-angiogenese
- Si paiement par chèque, ce bulletin est à adresser, avec son règlement libellé, à la Société Française d'Angiogenèse, à l'attention du Dr Nicolas Ricard, INSERM - CEA-UGA-CNRS U1292 – 17 rue des martyrs - 38054 Grenoble Cedex.
- Si paiement par virement bancaire, merci de l'indiquer par mail à l'adresse : nicolas.ricard@inserm.fr en mentionnant votre nom, prénom et numéro de laboratoire.:
  La facture vous sera envoyée après réception de la fiche d'adhésion ci-dessus.
  Le virement est à réaliser sous 8 jours.

RIB de la Société Française d'Angiogenèse

BNP Paribas, Domiciliation : BNPPARB GRENOBLE CEA (02812)
Code bancaire 3004, Code guichet 02812, Compte n° 00010007862, Clé RIB 20
IBAN : FR76 3000 4028 1200 0100 0786 220 – BIC : BNPAFRPPXXX

www.angiogenese.fr

Bureau
Dr.Thomas Mathivet, Président
Dr. Isabelle Brunet, Vice-Présidente
Dr. Florence Tatin, Secrétaire
Dr. Nicolas Ricard, Trésorier

Conseil d'administration
Dr. Jérôme Devy
Dr. Hanna Hlawaty
Dr. Sonia Martial
Dr. Fabrice Soncin
Dr. Lucas Treps
Dr. Anne Clémence Vion

Société Française d'Angiogenèse

BRIC - INSERM
U1312 - Université de Bordeaux
Campus de Talence
Allée Geoffroy Saint Hilaire
Bâtiment B2 (RDC)
33615 Pessac Cedex